

# DETTE EXTERIEURE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE AU MALI

Docteur Sira Samballa Diallo

Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB)

Institut Universitaire de Gestion (IUG)

[diallosirasambala@yahoo.fr](mailto:diallosirasambala@yahoo.fr)

## RÉSUMÉ :

Face à un environnement macroéconomique peu favorable et un besoin énorme en infrastructure de base, les pays à faible revenu, en particulier le Mali, ont adopté comme instrument de politique économique l'endettement extérieur.

La théorie économique suggère que l'endettement permet de réaliser des investissements que l'épargne intérieure ne peut permettre de faire. Les ressources provenant des emprunts doivent servir à financer des investissements efficaces, capables de faire rembourser la dette et son intérêt.

L'objet de cette étude est de mettre en évidence le lien entre le développement économique et l'endettement extérieur du Mali. S'inspirant du modèle de Patillo et al. (2002), l'étude emploie la méthode économétrique sur des séries chronologiques qui couvrent la période 1990-2017, soit 28 observations.

Les résultats indiquent que, pour le modèle<sup>1</sup>, le PIB (la croissance) est positif et significatif. Par son coefficient, la croissance est la principale source de développement du Mali. La dette est significative mais négative. Donc la dette a un impact négatif sur le développement du Mali. Ainsi pour tester un éventuel effet indirect de la dette nous avons estimé le modèle<sup>2</sup>. Les résultats de l'estimation montrent que la dette extérieure du Mali a un impact stimulant et significatif sur le PIB.

De l'estimation des deux modèles on peut donc conclure que la dette extérieure du Mali a un impact indirect et positif sur le développement économique à travers la croissance.

## LES MOTS CLÉS :

Dette extérieure, développement économique, investissement, Mali.

## ABSTRACT:

Faced with an unfavorable macroeconomic environment and a huge need for basic infrastructure, low-income countries, in particular

Mali, have adopted external debt as an instrument of economic policy. Economic theory suggests that debt allows for investments that domestic savings cannot. Resources from borrowing must be used to finance efficient investments capable of reimbursing the debt and its interest. The purpose of this study is to highlight the link between economic development and Mali's external debt. Based on the model of Patillo et al. (2002), the study uses the econometric method on time series covering the period 1990-2017, i.e. 28 observations. The results indicate that, the estimate of model1, the GDP (growth) is positive and significant. By its coefficient, growth is the main source of development in Mali. The debt is significant but negative. So the debt has a negative impact on the development of Mali. Thus to test a possible indirect effect of the debt we estimated the model2. The results of the estimate show that Mali's external debt has a stimulating and significant impact on GDP. From the estimation of the two models, we can therefore conclude that Mali's external debt has an indirect and positive impact on economic development through growth.

## **KEYWORDS:**

External debt, economic development, investment, Mali.

## **INTRODUCTION :**

De 140,36 milliards FCFA en 1980, l'encours de la dette extérieure du Mali se chiffrait à 1223,72 milliards en 2009. Au 31 décembre 2017, il est évalué à 2073,9 milliards FCFA.

Cette évolution de la dette publique du Mali peut être scindée en cinq (5) étapes, chacune étant sous-tendue par une politique d'endettement bien précise, dont la première fut le recours aux « prêts clearing » pour financer les premières entreprises publiques, en passant par les crédits de l'IDA (International Dispensary Association) et les « pétrodollars » investis pour le désenclavement du pays, les prêts d'ajustement structurel accordés en appui aux politiques de réformes économiques entreprises par le Gouvernement et enfin les initiatives en faveur des pays pauvres très endettés pour rendre leur dette plus soutenable.

Comme dans les autres pays en développement, ces recours massifs au financement extérieur ont mis en exergue la problématique de la prise en charge du service de la dette extérieure qui devenait de plus en plus insoutenable.

En vue de réduire le fardeau du service de sa dette extérieure, le Mali a entrepris plusieurs processus de réaménagements de cette dette avec ses créanciers bilatéraux et multilatéraux dans le cadre du Club de Paris pour la dette bilatérale ou de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE) et de l'Initiative

d'annulation de la dette multilatérale (Initiative ADM) pour la dette multilatérale.

Afin de préserver pour les générations futures les expériences vécues par le Mali en matière d'endettement extérieur, le présent document se propose de rappeler les faits importants qui ont marqué l'évolution de notre dette publique extérieure depuis l'indépendance. A cet effet, le document est structuré autour de trois (3) parties. Dans le grand 1, nous essaierons de bien cerner le sens des concepts clés du travail à travers un cadre conceptuel, et ensuite, nous passerons en revue les différentes approches théoriques et empiriques relatives à notre travail. Le grand 2 sera axé sur un cadre d'analyse descriptive de la dette extérieure au cours de la période d'étude. Le grand 3 du travail concerne un cadre d'analyses économétriques à partir du logiciel E-views.<sup>7</sup>, en vue de détecter un éventuel impact de l'endettement extérieur sur le développement économique au Mali pour la période d'étude.

Dans les pays en voie de développement (PED) comme ailleurs, la mobilisation des ressources financières est une condition nécessaire de tout processus de développement. C'est dans ce cadre que, dès le lendemain de leur indépendance, les pays africains dans la perspective de parvenir à un développement économique et social se sont rendu compte que les infrastructures d'équipement et de production déjà en place étaient insuffisantes pour amorcer un quelconque décollage économique. L'écart entre le besoin d'investissement nécessaire et les ressources disponibles était énorme. C'est pourquoi, la plupart ont dû se baser sur un fort endettement qu'ils doivent désormais gérer, l'augmentation des besoins ayant très vite dépassé les capacités de financement. Le phénomène de l'endettement est une conséquence naturelle des activités économiques. Il vient du fait que certains pays ou institutions ont des excédents financiers et d'autres des besoins de financements. L'endettement permet donc à un pays d'investir des capitaux au-delà de ses propres disponibilités financières en empruntant des excédents de capitaux (Klein, 1994). La dette ainsi créée est supposée générer la croissance et le développement. Mais pour générer des ressources et pouvoir rembourser l'emprunt, cette dernière doit être utilisée de manière efficace et dans des secteurs productifs.

Ainsi donc, sachant que, dans la réalité, la rareté de ressources financières dans nos économies influence le développement économique, l'endettement extérieur a-t-il un impact sur le développement économique au Mali ? D'une façon générale et comme question de recherche, l'on se demanderait : Quelle est la place de la dette extérieure dans le développement économique du Mali ?

Les questions dérivées sont:

- Quels sont les différents types de dettes publiques ?
- Quelles sont les étapes de l'endettement public au Mali ?
- Comment évoluent la dette extérieure du Mali et ses principaux ratios ?

- Quel est l'impact de l'endettement extérieur sur le développement économique au Mali?

Ce faisant, la réponse à ces questions ci-dessus évoquées, nous conduit à formuler une hypothèse.

Le développement économique du Mali est financé par les ressources externes

L'objectif général que vise le présent travail est d'étudier l'effet direct et indirect de la dette extérieure sur le développement économique du Mali. De manière spécifique, il s'agira :

- De définir les types de dettes publiques ;
- De décrire les étapes de l'endettement public au Mali
- D'analyser l'évolution de l'endettement extérieur du Mali ;
- D'analyser l'impact de la dette extérieure sur le développement économique au Mali ;

## I. Cadre conceptuel, revue de la littérature théorique et empirique

### 1. CADRE CONCEPTUEL

Dans le but de faciliter la compréhension de ce travail de recherche, il importe de s'arrêter sur certaines notions clés dont il faudra délimiter les aspects intéressants; ces concepts clés sont : dette publique et typologie de dette publique, solvabilité et soutenabilité et enfin le développement.

On appelle dette de l'État, l'accumulation des emprunts passés de l'État. La dette publique quant à elle, est la somme de la dette explicite de l'État (dette directement contractée par l'État), de la dette implicite de l'État (dette contractée notamment par les entreprises publiques, parapubliques, organisations non gouvernementales, les collectivités décentralisées avec la garantie de l'État) et de la dette contractée sur l'État (par exemple, la dette endossée par l'État après la faillite d'une banque) (Piriou JB, 2003). Les appellations de la dette varient selon l'origine et le type de créiteurs.

Selon l'origine des créiteurs On parle de dette extérieure et de dette intérieure. La dette extérieure d'un État représente l'ensemble des emprunts contractés par les pouvoirs publics d'un pays auprès de créanciers (privés ou publics, bilatéraux ou multilatéraux) extérieurs et non-résidents. La dette intérieure d'un État quant à elle est l'ensemble des engagements contractés auprès d'acteurs résidents dans le pays et exprimés en monnaie locale. On parle de dette privée lorsque celle-ci est contractée par les agents économiques autres que l'État, elle peut être intérieure ou extérieure

(Piriou JB, 2003).

Selon le type de créiteurs On parle de dette bilatérale ou de dette multilatérale. La dette bilatérale est l'ensemble des engagements contractés par un État auprès d'un autre État. Alors que la dette multilatérale est l'ensemble des dettes contractées par un État auprès d'un groupe d'États ou d'une Institution Financière Internationale (IFI).

Le financement extérieur se présente sous plusieurs formes : les Aides Publiques au Développement (APD), les dons et les prêts. L'APD est une assistance financière fournie par une entité publique (État, organisme public, collectivité territoriale, etc.) à un pays en développement ou à des institutions multilatérales, sous forme de dons ou de prêts à faible taux d'intérêt, dans le but de contribuer au développement des pays concernés. Les créiteurs sont divers, parmi ceux-ci, figurent les membres du Club de Paris, du Club de Londres, les IFI et les pays non membres du Club de Paris.

Le Club de Londres est un comité consultatif négociant la dette privée des PVD pour le compte des banques commerciales et qui ne se réunit pas forcément à Londres. Le Club de Paris quant à lui est un groupe informel (19 pays principaux créiteurs) des États créanciers les plus riches faisant partie de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE). Le Club de Paris se rencontre de manière ad hoc, pour négocier la dette contractée ou garantie de manière bilatérale par des débiteurs publics (États) auprès de créanciers publics.

Les IFI sont des institutions multilatérales auxquelles adhèrent des États dans le but d'harmoniser les relations financières internationales. Elles regroupent le FMI, la Banque Mondiale, ainsi que les banques et les fonds régionaux de développement (Banque Interaméricaine de Développement, Banque Africaine de Développement (BAD), Banque Asiatique de Développement, Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement, la Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale...). La Banque Mondiale et le FMI forment le «noyau dur» des IFI ; ces institutions avaient pour mission première de créer un environnement économique favorable à la reconstruction et au développement de leurs États membres, en particulier ceux qui avaient été affectés par la guerre.

La solvabilité et la soutenabilité sont des notions permettant de caractériser la situation d'un pays par rapport à ses possibilités et à sa volonté de respecter ses engagements financiers dans le cadre du remboursement de sa dette.

La solvabilité caractérise la situation financière d'un pays capable de faire face à ses engagements, c'est-à-dire la contrainte budgétaire inter temporelle est respectée. En d'autres termes, la solvabilité d'un État est sa capacité à payer totalement sa dette (annuler sa dette à long terme en respectant les échéances).

La soutenabilité de la dette renvoie à la capacité d'un pays à assurer le service de sa dette publique sans compromettre les objectifs du développement à long terme, c'est-à-dire, sans contribuer à la baisse du niveau de vie de la population.

Le développement économique désigne les évolutions positives dans les changements structurels d'une zone géographique ou d'une population : démographiques, techniques, industriels, sanitaires, culturels, sociaux... De tels changements engendrent l'enrichissement de la population et l'amélioration des conditions de vie. C'est la raison pour laquelle le développement économique est associé au progrès.

## 2. CADRE THÉORIQUE : THÉORIES DE L'ENDETTEMENT

L'endettement de l'État n'a jamais fait l'unanimité chez les économistes. Il y a principalement deux courants qui s'affrontent sur la théorie économique de l'endettement extérieur et la croissance, à savoir les keynésiens et les classiques. Pour les keynésiens, l'endettement n'occasionne pas de charges ni pour les générations futures ni pour des générations actuelles du fait des investissements nouveaux qu'il génère. Dans cette approche, l'endettement public favorise la relance de la demande qui par son effet accélérateur, entraîne une augmentation plus que proportionnelle de l'investissement qui provoque à son tour une hausse de la production, permettant ainsi de créer les emplois et de lutter contre la pauvreté. Un État, pour atteindre le taux de croissance garanti, peut être amené à créer un déficit budgétaire et le financer par un emprunt extérieur. Par contre les classiques assimilent l'endettement public à un report de l'impôt sur les générations futures et imputent à l'État une connotation négative. Ainsi, pour les classiques l'État doit tout simplement assurer sa mission régaliennne à partir des ressources générées par l'activité économique. Toute intervention de l'État dans l'économie est source de sous-optimalité et de nuisance. Aucun déficit budgétaire n'est justifiable et par conséquent, l'emprunt public n'est pas envisageable.

Aussi, toutes les études théoriques sur le rapport entre la dette extérieure et la croissance sont largement centrées sur les effets négatifs du surendettement. La théorie du surendettement (ou *Debt overhang*) suggère que les emprunts extérieurs, au-delà d'un certain seuil, ont des effets pervers sur la croissance économique. Cela signifie que les emprunts supplémentaires vont décroître les chances de remboursement. En outre, l'endettement est lié à un déséquilibre. Suivant les cas, il s'agit du déséquilibre épargne-investissement; du déficit budgétaire et du déficit de la balance courante.

Le modèle à double déficit de Chenery et Strout (1966), préconise que l'épargne externe conditionne le développement économique si les déséquilibres épargne-investissement et importation- exportation peuvent être comblés. Sur le plan interne, il s'agit selon ces auteurs d'accumuler l'épargne nécessaire pour financer l'investissement interne, et sur le plan externe de trouver les ressources nécessaires

pour financer le déficit de la balance des paiements.

Dittus (1989) a mis en évidence une relation entre la pression fiscale et le remboursement de la dette. Il dénote l'existence des coûts associés à l'endettement entraînant une croissance artificielle basée sur un investissement supérieure à l'effort du pays déclenchant par la suite un ajustement par l'inflation.

Le modèle de Barro (1990) a attribué aux dépenses publiques productives, comme les dépenses publiques en capital d'infrastructure, un rôle moteur dans le processus de croissance économique à long terme. Il a conclu que la dette ne constitue pas une richesse pour la génération actuelle et le fait de substituer l'emprunt à l'impôt n'entraîne pas nécessairement la croissance.

### 3. ETUDES EMPIRIQUES :

A côté de ces courants de pensées économiques, il existe également quelques études empiriques sur l'impact de l'endettement extérieur et de son service sur le développement économique.

Toutes les études effectuées sur un panel de pays telles que les études de Barry Eichengreen et de Richard Portes, Elbadawi et al. (1996), Patillo et al. (2004), Clemens et al. (2003), ont également constaté que l'endettement excessif a un effet négatif sur le taux de croissance.

Les travaux de Barry, E. et de Portes, R. (1986) se sont intéressés à l'identification des déterminants du stock de la dette d'une trentaine de pays à un moment donné de leur économie. Ils ont abouti à la conclusion selon laquelle l'endettement excessif et le défaut de paiement tendent à réduire le taux de croissance réelle et la crédibilité de l'Etat.

Elbadawi et al. (1996) ont confirmé l'effet du surendettement sur la croissance économique au niveau de 99 pays en voie de développement et ont tenté d'identifier le canal par lequel l'endettement agit négativement sur la croissance. Pour cela, ils ont identifié trois canaux de transmission des impacts de la dette sur la croissance. Il s'agit de l'effet de la dette sur la croissance, l'effet de la dette sur la liquidité en raison de la ponction due au service de la dette et, enfin, l'effet de la dette (de manière indirecte) sur les dépenses du secteur public et sur les déficits. L'étude a conclu que c'est l'accumulation de la dette qui a un impact négatif sur la croissance.

Quant à Clemens et al. (2003), ils ont estimé un modèle de croissance en retenant l'hypothèse du fardeau virtuel de la dette. Ils aboutissent à la conclusion selon laquelle une diminution de 6 points du service de la dette en pourcentage du PIB va accroître le taux d'investissement de 0,75 à 1 point et la croissance de 2 points. Par ailleurs, ils estiment que si la moitié du service de la dette est annulée sans hausse

du déficit budgétaire, la croissance augmentera dans quelques PPTE de 0,5 point par an. Néanmoins, une limite apparaît dans leur analyse, puisque le raisonnement est appliqué aux PPTE, mais est basé sur un échantillon incluant de non-PPTE. S'agissant des études spécifiques menées au niveau des pays, les avis sont partagés.

Dans une étude complémentaire de 2002, Patillo et al. ont appliqué un modèle de comptabilisation de la croissance à un groupe de 61 pays en développement et ont constaté que le doublement du niveau moyen de leur dette extérieure réduit de près d'un point la croissance tant du capital physique par habitant que de la productivité totale des facteurs. Partis de la courbe de LIFFER, leur étude leur a permis de prouver que la dette aurait une relation en forme de U inversée avec la croissance. Les résultats obtenus confirment la thèse du surendettement car ils trouvent qu'au-delà de 160-170 % du ratio de la dette sur les exportations et 35-40% de la dette sur le PIB en valeur nominale, la dette rend négative la croissance.

En analysant le problème d'endettement de l'Ouganda, Barungi et al. (2000) ont identifié les problèmes liés à un endettement ainsi que ses implications sur l'économie du pays. Leur principale préoccupation étant de savoir si l'économie peut atteindre un taux de croissance de 5 % tout en maintenant un investissement intérieur adéquat, vu la forte dépendance du pays vis-à-vis des capitaux étrangers. Cette inquiétude se justifie par le fait qu'une large portion de la dette de ce pays n'est pas éligible au rééchelonnement.

Pour Uzochukwu (2005), l'accroissement des indicateurs de la dette extérieure, notamment le ratio du service de la dette et celui de l'encours sur exportations, constitue la principale cause de la lenteur de la croissance au Nigeria.

L'étude de Desta (2005) a également abouti à la conclusion selon laquelle ce n'est pas le paiement du service de la dette qui constitue un frein à la croissance en Ethiopie mais plutôt le taux de change effectif réel et l'inflation.

Au terme de cette revue de la littérature qui a permis de fouiller sur la question relative au lien entre l'endettement extérieur et le développement, force est de constater que l'endettement extérieur a, pour la plupart des cas, un effet négatif sur le développement économique des pays en voie de développement, et plus particulièrement ceux de l'Afrique subsaharienne. Il n'y a donc pas eu les résultats escomptés ; bien au contraire, les pays se retrouvent avec des niveaux d'endettement élevés.

Même si l'évidence empirique a montré des résultats controversés quant à l'impact des différents ratios d'endettement. Si pour certains, c'est le paiement du service qui constitue un obstacle à la croissance, pour d'autres, c'est l'accumulation de la dette elle-même, ou les deux. Ces contradictions peuvent provenir soit de la variabilité des



méthodes utilisées par les économistes, soit des particularités (situation économique, secteurs porteurs de croissance et disponibilités de données) des pays étudiés. Le Mali, pays pauvre très endetté, n'a pas une situation économique enviable ; aussi proposons-nous d'étudier le cas spécifique du Mali dans ce qui suit.

## **II. Cadre d'une analyse descriptive, de la dette extérieure du Mali**

La deuxième partie du travail s'articule autour de deux grands points. Le premier, étant constitué du cadre d'une analyse descriptive, vise à étudier d'une part les étapes de l'endettement extérieur du Mali, et, d'autre part, à mettre en évidence ses justifications. Au second point seront analysées les structures et l'évolution de cette dette.

### **1. ETAPES DE LA POLITIQUE D'ENDETTEMENT**

L'évolution de la dette extérieure du Mali peut être regroupée en cinq (5) étapes : de 1960 à 1970, de 1970 à 1976, de 1976 à 1982, de 1982 à 2000, de 2000 à nos jours.

Chacune de ces cinq (5) étapes est sous-tendue par une politique d'endettement bien distincte.

#### **Première étape de 1960 à 1970**

Suite à l'option socialiste choisie par le Mali, les premières années après l'indépendance, de 1960 à 1970, sont caractérisées par un endettement extérieur principalement auprès des pays de l'ancien bloc socialiste, notamment l'Ex-URSS et la Chine. Les <<prêts clearings>> contractés au cours de cette période étaient surtout destinés à financer la mise en place d'entreprises publiques.

Ainsi, les prêts soviétiques ont permis de financer les secteurs des mines (SONAREM, Cimenterie de Diamou), l'agriculture (Office du Niger), les transports (Air Mali) et le sport (Complexe Omnisports). Ils ont aussi revêtu la forme de crédits marchandises (en sucre, pétrole et ciment) et d'aide militaire (prêts spéciaux). Ces emprunts auprès du partenaire soviétique étaient lourds car leur durée moyenne de remboursement excédait rarement huit (8) ans.

Quant aux prêts chinois, ils étaient également diversifiés (fournitures d'équipements industriels et culturels, crédits commerciaux et prêts financiers), sans intérêt et l'amortissement s'étalant généralement sur une période de cinq (5) à dix (10) avec des différés de quatre (4) à cinq (5) ans. Au cours de cette période, la Chine a été le partenaire qui a le plus soutenu les efforts de développement du Mali.

Consécutivement à sa politique de non-alignement, le Mali a sollicité, en plus de l'EX-URSS et de la Chine, des financements avec d'autres partenaires du Sud et du Nord parmi lesquels on peut citer l'Egypte (Hôtel de l'Amitié et la route Siens-

Koutiala), l'US-AID (Laboratoire Central Vétérinaire), la France dont les prêts avaient un caractère essentiellement monétaire car ils étaient octroyés sous forme d'avances au Trésor malien.

Si au cours cette première étape de la politique d'endettement du Mali la création des Sociétés et Entreprises d'Etat avait été privilégiée, malheureusement l'inexpérience en matière de gestion, le manque de cadres compétents et l'absence d'études de faisabilité préalables n'ont pas permis à ces entreprises publiques de sécréter des ressources suffisantes pour assurer le remboursement des prêts par lesquels elles avaient été financées.

Pire, non seulement elles vont accumuler de lourds passifs de gestion, mais aussi le secteur public était devenu pesant, bureaucratique et inefficace. Finalement, ce secteur sera restructuré et sa taille sensiblement réduite dans le cadre du Programme d'ajustement structurel des entreprises publiques (PASEP).

#### Deuxième étape de 1970 à 1976

A partir de 1970, l'Etat avait délaissé l'industrialisation au secteur privé pour se consacrer à la mise en œuvre d'une politique de désenclavement du pays. Ainsi de 1970 à 1976, la politique d'endettement a été orientée vers le financement des projets dans:

L'infrastructure : Projets routiers I et II,

Le transport : Projet Chemin de fer I, II et III,

l'éducation : Projet Education I,

L'aménagement agricole : Opérations de développement rural (ODR).

Les conditions très concessionnelles accordées par l'IDA (taux d'intérêt : 0,75%, durée : 50 ans dont 10 ans de différé) ont favorisé la réalisation de ces projets et cette institution est devenue au fil des années le plus important partenaire du Mali.

#### Troisième étape de 1976 à 1982

De 1976 à 1982, la politique d'endettement a été surtout marquée par la mobilisation des <<pétrodollars>> en quête de recyclage sous forme d'aide publique au développement. Les fonds arabes ainsi mobilisés ont été utilisés pour : le désenclavement du nord du pays avec la construction de la route Sévaré-Gao, la réalisation des barrages hydroélectriques de Sélingué et de Manantali.

Cette période se caractérise aussi par un recours fréquent de l'Etat aux financements de la Caisse centrale de coopération économique (actuelle Agence française de développement) ainsi que le recours des entreprises publiques aux crédits fournisseurs

avalisés par la Compagnie française pour le commerce extérieur (COFACE) mais contre-garantis par le Gouvernement malien.

### Quatrième étape de 1982 à 2000

A partir de 1982 jusqu'en 2000, la politique d'endettement se singularisait par la fréquence des prêts d'ajustement structurel contractés dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de réformes économiques soutenus par le FMI et la Banque Mondiale. L'endettement est depuis lors limité aux seuls prêts concessionnels c'est-à-dire les prêts dont << l'élément don >> est supérieur à 35%.

### Cinquième étape de 2000 à nos jours

Cette dernière étape dans la politique d'endettement du Mali est caractérisée par la mise en œuvre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (Initiative PPTe) et de l'Initiative d'annulation de la dette multilatérale (IADM).

La première a pour objectif de rendre soutenable l'endettement du pays déclaré éligible. A cet effet, le Mali a bénéficié de 2000 à 2008 de plusieurs allègements de sa dette d'un montant total de 185,3 milliards FCFA auprès de :

- Créanciers bilatéraux : France, Royaume Uni, Pays Bas, Italie, Russie, Japon et USA ;
- Créanciers multilatéraux : FMI, Banque Mondiale, BAD, BEI, FED, BADEA, Fonds de l'OPEP, BOAD, FIDA et BID.

Quant à l'Initiative d'annulation de la dette multilatérale, elle vise à assurer la prise en charge du coût de l'annulation totale de la dette multilatérale due à la Banque Mondiale, au FMI et à la BAD pour dix-huit (18) pays pauvres très endettés. Dans ce cadre, le Mali a obtenu une annulation du stock de sa dette de 1 085,2 milliards FCFA.

## 2. JUSTIFICATION DE L'EMPRUNT PUBLIC

Malgré les bonnes performances enregistrées par l'économie nationale au cours des dix dernières années avec notamment une croissance réelle moyenne du PIB de plus de 5%, le budget de l'Etat est resté structurellement déficitaire. Cette situation résulte de la faiblesse des ressources propres (taux de pression fiscale bas) et une augmentation des besoins de financement.

Pour l'année 2018, les orientations économiques et financières visent l'atteinte d'un taux de pression fiscale de **17,6 %**. En cohérence avec les perspectives macroéconomiques, le besoin de financement de l'Etat ressort en 2018 à **673,1 milliards de FCFA**, soit environ **7,1%** du PIB nominal. Ce besoin comprend le solde primaire, l'amortissement de la dette et les intérêts.

**TABLEAU 1: BESOINS DE FINANCEMENT**

	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
Recettes Budgétaires	1902,3	2098,9	2339,4
Dépenses totales hors intérêt	2186,0	2368,2	2566,0
Solde Primaire	283,7	269,3	226,6
Intérêts	57,5	44,2	35,6
Amortissement	331,9	214,6	189,6
Besoins de Financement	673,1	528,1	451,8
PIB	9519,5	10113,6	10681,7
Besoins de Financement (%PIB)	7,1	5,4	4,6

**Sources : DGB - INSTAT- DGDP 2017**

Les besoins de financement pour les trois (3) prochaines années se présentent comme suit :

- 673,1 milliards de FCFA pour 2018 ;
- 528,1 milliards de FCFA pour 2019 ;
- 451,8 milliards de FCFA pour 2020.

De 2018 à 2020, on note une diminution sensible annuelle des besoins de financement de 673,1 milliards de F CFA en 2018 à 451,8 milliards de F CFA en 2020. Cette tendance se justifie par une hausse des recettes et une maîtrise des dépenses.

### 3. STRUCTURE ET ÉVOLUTION DE LA DETTE EXTÉRIEURE DU MALI

La dette extérieure du Mali peut être scindée en dette bilatérale et multilatérale.

**TABLEAU 2: DETTE EXTÉRIEURE PAR CATÉGORIE DE CRÉANCIERS**

	<b>Montant (millions de FCFA)</b>	<b>%</b>
<b>Dettes Extérieures</b>	2 073 934	100
<b>Dettes Multilatérales</b>	1 626 364	78,4
<b>Dettes Bilatérales</b>	447 570	21,6

**Source : DGDP(2017)**

En fin 2017, l'encours de la dette extérieure se décomposait comme suit :

- 1 626,364 milliards de FCFA de dette multilatérale, soit 78,42% ;

- 447,570 milliards de FCFA de dette bilatérale, soit 21,58%.

FIGURE 1 : PRINCIPAUX CRÉANCIERS DU MALI

Source : DGDP 2017

Les principaux créanciers du Mali en fin 2016 sont : la Banque Mondiale (IDA) (39,7%), le FAD (16,5%), la Chine (12,7%), la BID (6,8%), le FMI (4,7%), l'Inde (4,0%), la BOAD (3,2%), le FIDA (2,6%) ainsi que la BADEA (2,1%).

La structure de la dette bilatérale en 2016 est composée principalement de la Chine (12,7%), de l'Inde (4,0%) (figure1).

TABLEAU 3: EVOLUTION DE LA PART DES PRINCIPALES INSTITUTIONS ET PRINCIPAUX PAYS DANS LES PRÊTS MULTILATÉRAUX ET BILATÉRAUX (EN % DES TYPES DE PRÊTS)

		1991	1995	1998	2000	2001	2002	2016
Prêts Bilatéraux	France	22,5	11,2	9,6	8	7,6	9,5	1,7
	Russie	20,7	19,2	20,8	21,3	21,2	5	-
	Fonds arabes	12,37	13,61	11,63	11,48	11,07	17,08	16,5
	Japon	0,3	4,93	6,36	6,63	5,82	9,37	-
	Chine	5,1	4,8	5,3	5,6	5,8	6,7	12,7
Prêts Multilatéraux	IDA	53,7	55,8	64,2	63,5	64,7	65,0	39,7
	BAD	23,5	21,6	23,7	23,8	22,3	22,3	-
	FMI	2,4	5,2	6,6	6,6	6,5	6,7	4,7

Source : IMF, statistique des finances internationales, et autorités du Mali(2017)

De 1991 à 2002 le principal partenaire du club de Paris était la France avec respectivement 22,5% de part relative de la dette bilatérale et 9,5% (tableau3). Il est clair que parmi les prêts bilatéraux, la dette due à la France a été droitement associée à certaines phases critiques de la politique économique : en 1967 avec le retour du Mali dans la zone franc, en 1984 avec sa réintégration dans la zone CFA (sur la période 1982-1985) enfin en 1994 avec la dévaluation du franc CFA.

Outre la France, la Russie demeure un partenaire bilatéral important pour le Mali. Cependant de 20,7% en 1991, sa part ne représente que 5% en 2002. Cela s'expliquerait par l'accord conclu avec la Russie (réduction de 80% sur le principal dû). Depuis 1997 des négociations étaient en cours pour les arriérés d'intérêts. Les pays arabes ont leur part dans la dette bilatérale. Les fonds arabes n'ont jamais dépassé les 20% de 1991-2002. Ils fluctuent entre 11,01% à 17,08% dans la même période. Quant aux partenaires asiatiques, ils sont représentés par la Chine et le Japon. La part du Japon a augmenté durant la période 1991-2002. De 0,3% en 1991, elle est passée à

9,37% en 2002. Cette évolution s'expliquerait par l'approfondissement des relations bilatérales entre les deux pays. Cet approfondissement est lié par la signature de nombreux accords de prêts pour permettre la construction des infrastructures pour l'organisation de la CAN 2002 au Mali. Pour la Chine la part très faible reste presque stable évoluant de 5,1% en 1991 à 6,7% en 2002. Cette part dévient importante en 2016 avec 12,7%.

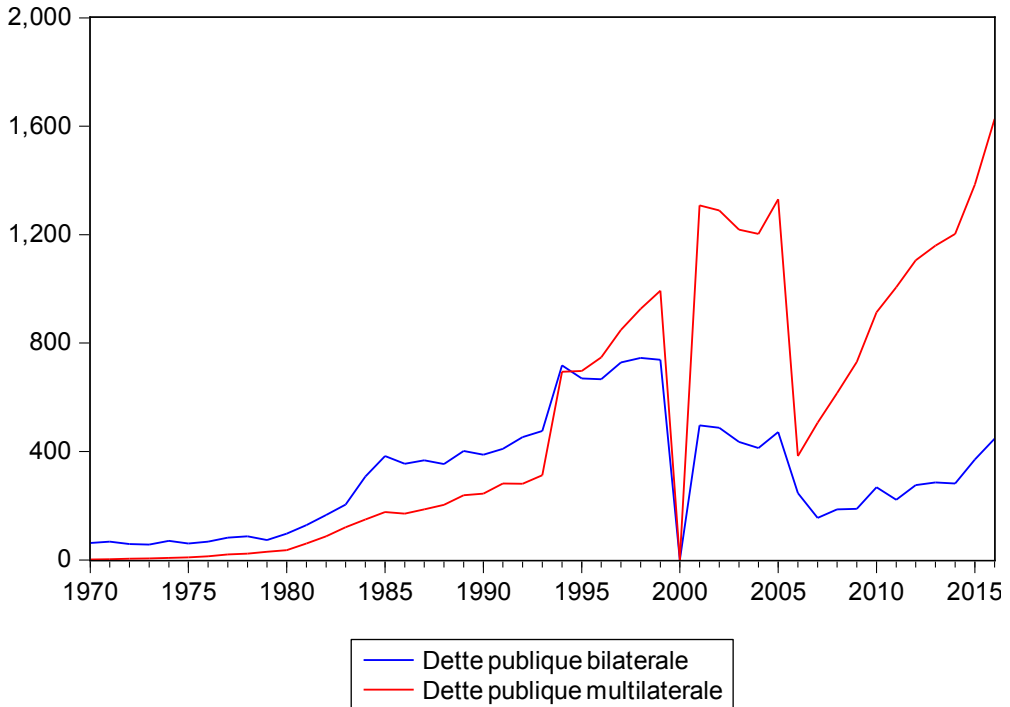
L'évolution de la courbe dette bilatérale et multilatérale (figure2) a connu une assez ample fluctuation.

Si l'on considère la période 1980-1994, la part relative des prêts bilatéraux domine celle relative des prêts multilatéraux. L'écart entre la dette bilatérale et multilatérale se creuse à partir de 1993 pour commencer à se rétrécir en 1994 malgré les apports du FMI jusqu'en 1995 c'est à dire jusqu'aux facilités d'ajustement structurel. Sur la même période, malgré son déclin progressif la part de la dette bilatérale demeure prépondérante à hauteur de 52,2% en 1994.

L'évolution de la courbe de la dette multilatérale montre une allure progressive de 1980-2002. Elle commence à être importante à partir de 1994 par rapport à la dette de source bilatérale. L'évolution majeure qui intervient en contrepartie est naturellement la croissance de la part des institutions Bretton Woods. La dette multilatérale n'a cessé d'augmenter de 1980 à 2002 atteignant son niveau élevé en 2001 soit à 1304,6 milliards de francs CFA. La part de la dette multilatérale par rapport à la dette totale a été importante que celle de la dette multilatérale de 1994-2002. Cette évolution s'expliquerait par la dévaluation du franc CFA en 1994 d'une part, qui a eu pour conséquence le quasi doublement de l'encours libellé en devises étrangères pour la presque totalité des prêts. D'autre part, par les rééchelonnements et les annulations de dettes dont a bénéficié le Mali par certains de ses créanciers bilatéraux (club de Paris 1992 et 1996 et autres bilatéraux).

Dans la structure de la dette multilatérale, la Banque Mondiale (crédit IDA) joue un rôle de chef de file. Les crédits IDA, occupent plus de la moitié des prêts de source multilatérale de 1991 à 2002 (tableau3) et 39,7% en 2016 contre 16,5% pour la BAD et 4,7% pour le FMI (figure1) Ce changement a naturellement contribué à renforcer le lien potentiel entre les prêts de nature bilatérale et les réformes économiques. Au cours de la période 1980-2002, la BAD et le FMI viennent derrière la Banque Mondiale. L'évolution de la part de la BAD est restée relativement inchangée tandis que celle du FMI a augmenté de 2,4% en 1991 à 6,9% en 1999.

**FIGURE 2 : LA STRUCTURE DE LA DETTE EXTÉRIEURE DU MALI DE 1970 À 2016**



Source : auteur utilisant Eviews.7

### III. MODÉLISATION DE L'IMPACT DE LA DETTE EXTÉRIEURE SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AU MALI

Nous avons, comme spécifié dans notre démarche méthodologique, procédé dans un premier temps à la définition des variables d'intérêt de cette étude à travers un cadre conceptuel et traité de façon exhaustive des documents académiques pour alimenter la littérature théorique et empirique. Dans un second temps, nous avons présenté, à travers un cadre d'analyse descriptive, la progression des dites variables dans l'économie Malienne. Dans le présent chapitre, il s'agit de modéliser l'impact de la dette extérieure sur le développement économique. Le processus de cette modélisation permettra, à travers une base de données, de procéder à des analyses économétriques visant à vérifier ou rejeter l'hypothèse formulée, à savoir, le volume de la dette extérieure répercute positivement sur le développement économique au Mali.

## 1. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Dans cette partie, il sera question de préciser la méthode d'analyse, la procédure d'estimation des modèles et les variables ainsi que les sources des données.

L'analyse dans le cadre de cette étude sera basée sur deux modèles économétriques. Le premier modèle permettra de mesurer l'effet direct de la dette sur le développement économique du Mali. Ce modèle, en plus de l'endettement, prend en compte les déterminants de la croissance. Il s'agit de l'investissement, et du produit intérieur brut

Le deuxième modèle permettra d'analyser l'effet de la dette extérieure sur la croissance (PIB). Dans ce modèle le PIB est expliqué par la dette extérieure et l'investissement total. Toutefois, des modifications ont été apportées aux modèles théoriques en fonction de la disponibilité des données et des réalités économiques du Mali.

Dans le présent travail les modèles empiriques qui seront utilisés se présentent comme suit:

Dans le premier modèle, le développement économique qui désigne les évolutions positives dans les changements structurels d'une zone géographique ou d'une population (démographiques, techniques, industriels, sanitaires, culturels...), sera approximé par l'indice de développement humain (**IDH**) qui sera expliqué par le logarithme du PIB (croissance économique); le logarithme de l'investissement total; le logarithme de la dette en valeur. Ainsi on a: **IDH =F (LPIB, LIT, LDET)**

Dans le deuxième modèle nous retenons le PIB comme variable expliquée. La dette et l'investissement total (privé et public) comme variables explicatives. La forme linéaire du modèle se présente comme suit: **LPIB=F (LDET, LIT)**

La présente étude va faire essentiellement recours aux outils statistiques et économétriques pour la vérification de l'hypothèse formulée.

Cependant, les tests de stationnarités de Dickey-Fuller Augmenté ADF seront faits pour vérifier la stationnarité des variables.

Nous utiliserons les données secondaires, les données annuelles issues des Institutions internationales (le FMI et la Banque Mondiale), régionales (l'UEMOA et la BCEAO) et nationales (la Direction Nationale de la Dette Publique, le Ministère de l'Economie et des Finances, La Direction Nationale du Budget et l'institut National de la Statistique) seront mobilisées pour construire une base de données.



## 2. PRÉSENTATION ET INTERPRÉTATION DU MODÈLE

TABLEAU 4 : RÉSULTAT MODÈLE1 :

Dependent Variable : IDH				
Method : Least Squares				
Date : 05/11/18 Time : 16 :24				
Sample (adjusted) : 1975 2009				
Included observations : 15 after adjustments				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-0.141862	0.070927	-2.000118	0.0708
LPIB	0.178343	0.101176	1.762706	0.1057
LDET	-0.058917	0.029694	-1.984145	0.0728
LIT	0.018931	0.095540	0.198144	0.8465
R-squared	0.858705	Mean dependent var		0.299107
Adjusted R-squared	0.820170	S.D. dependent var		0.064857
S.E. of regression	0.027504	Akaike info criterion		-4.125813
Sum squared resid	0.008321	Schwarz criterion		-3.937000
Log likelihood	34.94360	Hannan-Quinn criter.		-4.127825
F-statistic	22.28370	Durbin-Watson stat		0.912365
Prob(F-statistic)	0.000056			

Source : auteur utilisant Eviews.7

### INTERPRETATION.DES.RESULTATS

$$\text{IDH} = -0.141862 + 0.178343 \cdot \text{LPIB} - 0.058917 \cdot \text{LDET} + 0.018931 \cdot \text{LIT}$$

Les résultats de l'estimation indiquent que le développement est expliqué à 85,87% par les variables du modèle. La croissance et la dette extérieure expliquent significativement le développement économique. Si la croissance explique positivement, par contre la dette l'explique négativement. Donc la dette extérieure n'est pas un facteur déterminant du développement économique du Mali.

Par son coefficient, la croissance économique est une source principale du

développement du Mali à long terme. Une augmentation de 10 points de la croissance entraîne une augmentation du bien-être de près de 1,78 point. Ce résultat confirme la théorie qui atteste qu'une forte croissance économique est source de développement.

Le modèle est globalement significatif car la probabilité de la statistique de Fischer est égale à 0,000056 ce qui est inférieur à 5%.

**TABLEAU 5 : RÉSULTAT MODÈLE2 :**

Dependent Variable : LPIB				
Method : Least Squares				
Date : 05/26/18 Time : 13 :25				
Sample (adjusted) : 1972 2009				
Included observations : 38 after adjustments				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.833073	0.115248	7.228544	0.0000
LDET	0.342994	0.067081	5.113118	0.0000
LIT	0.519598	0.070297	7.391470	0.0000
R-squared	0.913309	Mean dependent var		2.938075
Adjusted R-squared	0.908355	S.D. dependent var		0.410142
S.E. of regression	0.124162	Akaike info criterion		-1.258802
Sum squared resid	0.539567	Schwarz criterion		-1.129519
Log likelihood	26.91723	Hannan-Quinn criter.		-1.212804
F-statistic	184.3660	Durbin-Watson stat		1.149838
Prob(F-statistic)	0.000000			

Source : auteur utilisant Eviews.7

#### INTERPRETATION.DES.RESULTATS

$$LPIB = 0.83307 + 0.34299*LDET + 0.51959*LIT$$

Les résultats du modèle 2 indiquent que le PIB est expliqué à 91,33% par les variables

du modèle ; tous les coefficients sont significatifs (probabilité inférieure à 5%).

Le résultat qui nous intéresse particulièrement ici et celui de la dette. Le coefficient de la dette est positif et significatif ; la croissance économique (PIB) est donc stimulée par la dette extérieure. D'après les estimations, le PIB au Mali augmente de 0,34 point pour l'augmentation d'une unité de la dette extérieure du Mali.

Les deux modèles sont estimés afin d'évaluer l'impact direct et indirect de la dette sur le développement économique du Mali. L'impact direct de la dette sur le développement n'est pas évident. Ce qui nous a amené à estimer le modèle<sup>2</sup> pour vérifier l'effet indirect de la dette extérieure à travers la croissance. Dans ce modèle, le coefficient de la dette est significatif et a un signe positif. En effet la dette extérieure du Mali a un effet stimulant sur la croissance. Donc la dette extérieure du Mali a un effet indirect sur le développement par le canal de la croissance.

## **CONCLUSION :**

La question soulevée par cette étude était celle du rôle de la dette extérieure dans le développement économique du Mali. En effet, cette question ne fait pas l'unanimité dans la théorie économique. Pour certains (les Keynésiens) la dette peut être nécessaire et même efficace pour le développement d'un pays alors que d'autres (les Classiques) rejettent systématiquement cette hypothèse et soutiennent que tout emprunt public ne peut qu'être nuisible pour les agents économiques. Mais la théorie de surendettement ou du fardeau virtuel de la dette suggère que la dette extérieure influence positivement la croissance mais qu'au-delà d'un certain seuil elle a des effets pervers sur celle-ci.

Si l'objectif fixé dans l'introduction est atteint cela permettra aux autorités politiques et économiques un éclairage certain sur les relations qui existent entre le développement économique et l'endettement extérieur du Mali, pour une meilleure orientation de leurs décisions dans le sens d'une conduite optimale de la politique d'endettement du Pays. Pour atteindre cet objectif, nous avons d'abord fait une étude de la dette extérieure du Mali. Cette étude, montre que la dette extérieure du Mali s'est accrue dans les années 1990, amplifiées par les effets mécaniques de changement de la parité du franc CFA en 1994. Les efforts conjoints des autorités maliennes et des principaux créanciers multilatéraux et bilatéraux ont permis de réduire l'encours de la dette extérieure ces dernières années. Ensuite nous avons estimé deux modèles. Le premier s'inspire du modèle de développement de Patillo, C et (2004) et qui inclut des indicateurs de la dette extérieure. Dans ce modèle, nous avons considéré l'indice de développement humain pour approximer le développement économique du Mali qui est fonction ; du Produit Intérieur Brut en logarithme ; de la dette en logarithme. Ce modèle nous a permis d'évaluer l'impact direct de la dette sur le développement.

Le modèle 2 est celui de KONSO BOLA Alain (2005), c'est un modèle de croissance qui est fonction de La dette extérieure en logarithme, l'investissement total en logarithme. Ce modèle nous a permis d'évaluer l'impact de la dette sur la croissance. La méthode d'estimation est l'approche de la cointégration. Les estimations des modèles sont faites à l'aide du logiciel Eviews.7 avec des données annuelles.

Les principaux résultats auxquels nous avons abouti se résument comme suit :

L'estimation du modèle un montre que le PIB (la croissance) est positif et significatif. Par son coefficient, la croissance est la principale source de développement du Mali. La dette est significative mais négative. Donc la dette a un impact négatif sur le développement du Mali. Ainsi pour tester un éventuel effet indirect de la dette nous avons estimé le modèle 2. Les résultats de l'estimation montrent que la dette extérieure du Mali a un impact stimulant et significatif sur le PIB.

De l'estimation des deux modèles on peut donc conclure que la dette extérieure du Mali a un impact indirect et positif sur le développement économique à travers la croissance. Cet impact positif et indirect de la dette extérieure sur le développement peut s'expliquer soit par le fait que la dette extérieure n'est pas orientée vers les investissements productifs ; soit parce que l'augmentation de la dette entraîne l'augmentation du service de la dette ce qui peut accroître la facture des intérêts et le déficit budgétaire de l'État et réduire ainsi l'épargne publique. Cette évolution, à son tour, conduit à une hausse des taux d'intérêt, soit à l'éviction des investissements privés. En outre le service de la dette réduit le montant des ressources disponibles pour les infrastructures et la formation du capital humain, avec les effets négatifs sur la croissance et le développement économique. Ces résultats suggèrent des recommandations qui peuvent aider les autorités en matière de gestion de la dette en vue de stimuler la croissance et le développement économique du Mali. Il s'agit entre autres de la gestion de la dette, du maintien de la stabilité macroéconomique, du renforcement des capacités institutionnelles et humaines et la diversification des exportations.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Barro, R, J (1990), "Government spending in a simple model of endogenous growth", *Journal of Political Economy*, vol. 98, n°5, pp. 103-125.

**Barry Eichengreen et de Richard Portes** (1986) Washington, "Debt and Default in the 1930: Causes and Consequences Ellipses". *European Economic Review*

Chenery, H.B. et Strout, A.S., (1966), "Foreign Assistance and Economic Development", *American Economic Review*, vol.56.

**Clemens et al.** (2003) «External Debt, Public Investment and Growth in Low-incomes countries», IMF, Working Paper, WP/03/249.

**Destà, M. G.** (2005), «External debt and economic growth in Ethiopia». Mémoire DEA, IDEP Dakar.

Dittus, P. (1989), “The budgetary dimension of the debt crisis in low-income sub-Saharan countries”, *Journal of Institutional and Theoretical Economics*, n°145, pp. 358-366.

ELBADAWI ET AL. (1996) also confirmed a debt overhang effect on economic growth using cross-section regression for 99 developing countries.

**K. B. Alain** (2005) : « Les Effets de la Dette Extérieure sur La Croissance et les investissements dans les PPTE africains : Analyse par la Méthode des Moments Généralisés (GMM) ». Mémoire de fin d'étude de licence en économie mathématique. UNIVERSITE DE KINSHASA /FASEG

Keynes, J.M. (1972), *Essais sur la monnaie et l'économie*. Paris, Petite bibliothèque Payot

**Patillo, C., Ricci, L. et Poirson, H.** (2004), Washington : « Dette Extérieure et Croissance Economique ». Document de travail du FMI n°04/15.

**Piriou, JP** (2003), « Lexique des sciences économiques et sociales », Découvertes, 6ème édition, Paris

“Servicing: A Cointegration Analysis of Sri Lanka, 1952 to 2002” *working paper series in*

**Uzochukwu, A.** (2005), «Nigeria Public debt and economic growth: An Empirical Assessment of Effects on poverty» working paper.

Wijeweer, A., Dollery, Br. et Palitta, P. (2005) “ Economic growth and External Debt Servicing: A Cointegration Analysis of Sri Lanka, 1952 to 2002” *working paper series in Economics, University of new England- school of economic* N°2005-8.